

Master of Science en Sciences de la santé HES-SO – UNIL (MScSa)

Descriptifs de modules – semestre 1 de formation à plein temps

Année Académique 2023-2024

Module interprofessionnel :

Collaboration interprofessionnelle avancée
Méthodologie de recherche
Raisonnement professionnel, leadership et pratique avancée

Module spécifique de l'orientation Ergothérapie :

Théories de l'occupation

Module spécifique de l'orientation Nutrition et diététique :

Nutrition humaine et métabolisme

Module spécifique de l'orientation Physiothérapie :

Pensée critique en physiothérapie

Module spécifique de l'orientation Sage-femme :

Justice reproductive et éthique de la décision en pratique avancée sage-femme

Module spécifique de l'orientation Technique en radiologie médicale :

Fondements de la radiologie médicale

Module à option facultatif :

Gestion de projet

Travail de Master

Collaboration interprofessionnelle avancée

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

1. Intitulé de module

2023-24

Code : S.SA.390.INCOLL.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☒ Module obligatoire interprofessionnel
- ☐ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☒ Module de base
- ☐ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☒ Autres : module filé sur 3 semestres

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 60h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☐ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Assurer des conditions cadres permettant une coopération réussie et durable dans les réseaux et équipes intra- et interprofessionnels
- Assurer une communication efficace et adaptée
- Évaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

Semestre 1

- Identifier les rôles et les compétences d'un-e autre professionnel-le
- Analyser la pratique d'un-e autre professionnel-le
- Participer et gérer un échange en interprofessionnalité lié aux observations
- Développer sa pratique réflexive

Semestre 2

- Analyser les compétences interprofessionnelles d'une équipe
- Gérer les compétences interprofessionnelles d'une équipe en incluant les patient-es
- Identifier et prévenir les problèmes et les conflits dans la collaboration interprofessionnelle
- Exprimer un feedback constructif

Semestre 3

- Construire une équipe interprofessionnelle incluant le patient et en intégrer les compétences
- Accompagner le changement dans une équipe interprofessionnelle
- Résoudre les problèmes et les conflits dans la collaboration interprofessionnelle

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

- Modèles et concepts de collaboration interprofessionnelle.
- Communication interprofessionnelle efficace.
- Planification et coordination des tâches interprofessionnelles.
- Impact de la collaboration interprofessionnelle sur la qualité et la sécurité des soins.
- Dynamique du travail, rôles et responsabilités dans les équipes de soins.
- Leadership, prise de décisions collaboratives et gestion du changement.
- Enjeux de pouvoir, conflits de valeurs et gestion des conflits dans les équipes de soins.
- Utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la collaboration interprofessionnelle.
- Analyse de pratiques professionnelles, pratique réflexive et autoévaluation.

Formes d'enseignement

- Cours théoriques ex cathedra et présentations théoriques à visualiser à distance.
- Enseignement de type séminaire.
- Exercices théoriques et pratiques.
- Simulations.
- Discussions de cas.
- Activité de *shadowing* d'un-e autre professionnel-le de santé sur un terrain de pratique soignante, conduisant à la production d'un compte rendu réflexif.
- Portfolio.
- Textes de référence à lire.
- Travail personnel encadré : matériel pédagogique mis à disposition sur Moodle.

Exigences de fréquentation

La présence aux séminaires et aux simulations est obligatoire. En cas d'absence un complément sera demandé, en principe sous la forme de la participation à un autre séminaire ou à une autre simulation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) la présentation orale en groupe d'une synthèse, exploitant les travaux individuels d'analyse de la pratique d'un autre professionnel (*shadowing*) réalisés au préalable (semestre 1 ; 1/6^e des points) ;
- b) la mise en situation de groupe mobilisant la collaboration interprofessionnelle dans le cadre d'un projet (semestre 2, 1/6^e des points)
- c) un dossier écrit auto-réflexif individuel sur l'interprofessionnalité (semestre 3, 2/3 des points).

La note du module est calculée sur la base des points obtenus à chacune des 3 parties a) b) et c) présentées ci-dessus et tenant compte de la répartition des points mentionnée. La note au module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation sont précisées en début de chaque semestre.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. La forme de la remédiation est déterminée en fonction des éléments insuffisants. Les modalités et délais sont transmis après la communication de la décision de remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est en répétition. La forme, les modalités et délais de la répétition sont transmis après la communication de la décision de répétition.

Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

8. Remarques

Le module Collaboration interprofessionnelle avancée est partagé avec le Master ès sciences en sciences infirmières UNIL - HES-SO (MScSI). Il est porté conjointement par les deux institutions.

Les participant-es qui n'ont pas reçu d'enseignement sur le modèle TeamSTEPPS au cours de leur formation antérieure bénéficient d'une journée consacrée à ce sujet en introduction au module.

9. Bibliographie principale

- Académie Suisse des Sciences Médicales. *Charte 2.0 La collaboration interprofessionnelle dans le système de santé*. 2020.
- Careau E, Brière N, Houle N, Dumont S, Maziade J, Paré, L, Desaulniers, M, Museux A-C. *Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux - Guide explicatif*. Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI). 2018[2014].
- Chen AS, Yau B, Revere L, Swails J. Implementation, evaluation, and outcome of TeamSTEPPS in interprofessional education: a scoping review. *J Interprof Care*. 2019;33(6):795-804. doi:10.1080/13561820.2019.1594729
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé (CPIS). *Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme*. 2010.
- Curado C, Santos R. Transformational leadership and work performance in health care: the mediating role of job satisfaction. *Leadersh Health Serv* (Brad Engl). 2021;ahead-of-print(ahead-of-print). doi:10.1108/LHS-06-2021-0051
- D'Amour D, Ferrada-Videla M, San Martin Rodriguez L, Beaulieu MD. The conceptual basis for interprofessional collaboration: core concepts and theoretical frameworks. *J Interprof Care*. 2005;19 Suppl 1:116-131. doi:10.1080/13561820500082529
- Didier A, Dzemaili S, Perrenoud B, et al. Patients' perspectives on interprofessional collaboration between health care professionals during hospitalization: a qualitative systematic review. *JBIS Evid Synth*. 2020;18(6):1208-1270. doi:10.11124/JBISRIR-D-19-00121
- Gerber M, Rüfli C. *Définition du terme « interprofessionnalité » dans le domaine de la santé en Suisse*. Berne : Office fédéral de la santé publique. 2021.
- Johns C. *Becoming a Reflective Practitioner*. John Wiley & Sons; 2022.
- Kusnoor AV, Stelljes LA. Interprofessional learning through shadowing: Insights and lessons learned. *Med Teach*. 2016;38(12):1278-1284. doi:10.1080/0142159X.2016.1230186
- Lega F, Prenestini A, Rosso M. Leadership research in healthcare: A realist review. *Health Serv Manage Res*. 2017;30(2):94-104. doi:10.1177/0951484817708915
- Manser T. Teamwork and patient safety in dynamic domains of healthcare: a review of the literature. *Acta Anaesthesiol Scand*. 2009;53(2):143-151. doi:10.1111/j.1399-6576.2008.01717.x
- Morgan S, Pullon S, McKinlay E. Observation of interprofessional collaborative practice in primary care teams: An integrative literature review. *Int J Nurs Stud*. 2015;52(7):1217-1230. doi:10.1016/j.ijnurstu.2015.03.008
- Robertson ST, Rosbergen ICM, Burton-Jones A, Grimley RS, Brauer SG. The Effect of the Electronic Health Record on Interprofessional Practice: A Systematic Review. *Appl Clin Inform*. 2022;13(3):541-559. doi:10.1055/s-0042-1748855
- Staines A, Baralon C, Farin A. TeamSTEPPS : des outils de travail en équipe pour la sécurité des patients. *Risques & Qualité en milieu de soins*. 2016; 3: 159-164.
- TeamSTEPPS 3.0 Curriculum Materials. Content last reviewed July 2023. Agency for Healthcare Research and Quality, Rockville, MD. <https://www.ahrq.gov/teamstepps-program/curriculum/index.html>
- Verdon M, Bochaton N, Roulin MJ, Groz A. Analyse de la pratique professionnelle dans la pratique des infirmières cliniciennes spécialisées d'un hôpital universitaire suisse : une analyse de contenu. *Rev. Francoph. Int. de Rech. Infirm*. 2021;7(3):100244. doi:10.1016/j.refiri.2021.100244

10. Enseignant-es

Enseignant es : S. Boloré (HEdS-Genève), K. Blondon (UNIGE), MJ Roulin (HUG) et **intervenant-es issu-es des différentes professions** : M. Elmaleh (HEdS-Genève), M. Gertsch (CHUV), F. Vuilleumier (HEdS-Genève), V. Cuvelier (HEdS-Genève) et à définir.

Nom du responsable de module : S. Boloré (HEdS-Genève)

Nom de la co-responsable du module : K. Blondon (UNIGE)

Descriptif validé le 20.09.2023 **par** Ludivine Soguel Alexander (MScSa) **et approuvé par** Cédric Mabire (MScSI).

Méthodologie de recherche

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.INMETH.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☒ Module obligatoire interprofessionnel
- ☐ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☒ Module de base
- ☐ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 100h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 200h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☒ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets

Objectifs généraux du module

- Comprendre et situer les postures épistémologiques propres aux principales approches méthodologiques.
 - Mobiliser ces connaissances pour analyser des productions de connaissances ou leur interprétation et utilisations.
- Identifier les éléments constitutifs d'une question de recherche dans différentes approches méthodologiques
 - Développer et rédiger une question de recherche.
- Situer, comprendre, décrire et évaluer l'usage de méthodes de recherche qualitatives, quantitatives ou de synthèse de connaissances (revues de la littérature).
 - Identifier et sélectionner les outils adaptés à la réalisation d'une évaluation critique de publications scientifiques, selon les méthodes et devis présents et les différencier des lignes directrices en matière de rédaction scientifique (reporting guidelines) ;
 - Réaliser l'évaluation critique de publications scientifiques correspondant aux méthodes et devis de recherche principaux et en présenter une synthèse adéquate, claire et explicite ;
 - Formuler des propositions en vue d'améliorer la qualité méthodologique des études ;
 - Proposer et justifier le choix d'une méthode ou d'un devis de recherche adapté à une question de recherche et à un contexte.
- Interpréter et discuter de résultats de recherche dans une perspective critique et en évaluer la pertinence pratique en intégrant la perspective des bénéficiaires
- Rédiger un court texte de synthèse correctement référencé.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

Les thématiques et méthodes suivantes sont abordées :

- Epistémologie des sciences
- Démarche de recherche scientifique
- Méthodes de recherche qualitatives
 - générique, ethnographiques, recherche-action participative, phénoménologie, herméneutique, analyse de discours, théorisation ancrée, étude de cas, approches narratives
- Méthodes de recherche quantitatives
 - études observationnelles (cas-contrôles, cohortes), expérimentales (RCT, étude contrôlée) et diagnostiques
- (Bio-)statistiques
 - fondements théoriques des statistiques descriptives et inférentielles; prise en main du logiciel STATA, théorie de l'estimation et tests d'hypothèse
- Méthodes de synthèse des connaissances (revues de la littérature)
 - types de synthèses de la littérature ; contenu et enregistrement du protocole ; sélection : critères d'inclusion et d'exclusion, diagramme de flux (PRISMA flow diagram) ; extraction ; synthèse descriptive
- Comparaisons et discussions des perspectives quantitatives et qualitatives : par exemple discuter d'acceptions différentes voire opposées quant aux "biais" et à "l'influence" de l'investigateur·rice à intégrer dans la démarche, de l'échantillonnage, des notions de "reproductibilité", de "généralisation", ou encore de traitement des "valeurs aberrantes" ou des "cas particuliers".

L'importance de la complémentarité des approches et méthodes est soulignée dans ce module.

Formes d'enseignement

Le développement d'une posture critique constructive est recherchée dans l'ensemble des activités du module. Les étudiant·es travaillent en petits groupes interprofessionnels.

Les apports théoriques sont présentés, en cours ou au travers d'un important matériel pédagogique développé pour l'apprentissage en autonomie (vidéo, quizz, lectures guidées). Ils sont suivis par des activités d'intégration durant lesquelles les étudiant·es sont mis en situation et confrontés à des exemples et exercices concrets. Le format de Journal Club est favorisé pour entraîner la capacité d'argumentation, de confrontation et de remise en question.

Exigences de fréquentation

La présence et la participation aux activités de présentation ou réalisées en groupe est obligatoire. Les absences doivent être justifiées et un complément peut être demandé en cas d'absence.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) un examen écrit (3/5^e de la note)
- b) un examen oral d'analyse critique d'écrits scientifiques qualitatifs (1/5^e de la note)
- c) un examen oral d'analyse critique d'écrits scientifiques quantitatifs et de synthèse des connaissances (revues de la littérature) (1/5^e de la note)

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a, b et c selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes et prendra la forme d'un examen écrit.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

-

9. Bibliographie principale

Les ouvrages de références suivants sont utilisés dans le module :

Méthodes de recherche :

- Soler, L. (2019). Introduction à l'épistémologie (3rd ed.). Paris: Éditions Ellipses - ISBN : 9782340029385
- Browner, W. S., Newman, T. B., Cummings, S. R., Grady D. G., Huang, A. J., Kanaya, A. M., Pletcher, M. J. (2022). Designing clinical research (5th ed.). Philadelphia, PA: Lippincott Williams & Wilkins (LWW). ISBN: 978-1-97-517440-8 (nouvelle édition de Hulley, S. B. 2013).
- Brinkmann, S. (2017). Philosophies of qualitative research. New York : Oxford University Press - ISBN-13: 978-0-19-024724-9.
- Holloway, I. et Galvin, K. (2017). Qualitative research in nursing and healthcare (4th ed.). Chichester: John Wiley & Sons - ISBN: 978-1-118-87449-3.

Statistiques :

- Howell, David C. (2008), traduction de la 6e édition américaine par Bestgen Y, Rogier M, Yzerbyt V. Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : de Boeck – ISBN: 9782804156855 (Lectures associées au cours.)

Références complémentaires :

- Fortin, M.F., Gagnon, J. (2015). Fondements et étapes du processus de recherche. 3e éd. Montréal: Chenelière Education.
- Daniel W.W., Cross, C.L. Biostatistics. (2018). A foundation for analysis in the health sciences. 11th ed. Hoboken, N.J : Wiley

10. Enseignant·es

Enseignant·es responsables : Rose-Anna Foley, Simone Gafner, Nicolas Kühne, Claudia Ortoleva Bucher, Ludivine Soguel Alexander

Intervenants : Benoît Bontempelli, Aurélien Clerc

Nom du responsable de module : Ludivine Soguel Alexander

Descriptif validé le 20.09.2023 par Ludivine Soguel Alexander

Raisonnement professionnel, leadership et pratique avancée

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.INPA.F.23

Type de formation :☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...**Type de module :**

- ☒ Module obligatoire interprofessionnel
- ☐ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☒ Module de base
- ☐ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 50h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 100h**Lieu(x) de cours :** principalement Lausanne**Langue principale d'enseignement :**

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☐ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Le module INPA vise le développement de compétences dans les domaines du raisonnement professionnel, du leadership et de la pratique avancée. Les étudiant-es auront l'occasion d'analyser des cas concrets, de réfléchir à leur propre développement professionnel et leur fonctionnement dans le travail de groupe, ainsi que sur la pratique avancée dans les professions de la santé. Les étudiant-es seront invité-es à présenter le résultat de leurs réflexions à plusieurs reprises, sous forme de vidéos puis d'un rapport écrit.

Compétences principales visées

- Assurer des conditions cadres permettant une coopération réussie et durable dans les réseaux et équipes intra- et interprofessionnels
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Assurer une communication efficace et adaptée
- Promouvoir et accompagner le développement professionnel de ses pair-es et des équipes

Objectifs généraux du module

- Expliciter et évaluer les enjeux de la pratique avancée pour le développement des professions de la santé.
- Identifier et expliciter les caractéristiques des raisonnements professionnels dans des pratiques professionnelles ou interprofessionnelles.
- Analyser la démarche de mise en œuvre d'un raisonnement professionnel à partir d'une situation de collaboration interprofessionnelle pour en dégager des pistes d'amélioration.
- Appréhender ses propres modes de fonctionnement, ses forces et ses comportements critiques et s'en servir pour collaborer efficacement dans des contextes interprofessionnels.
- Développer une posture de leader qui permette de s'adapter à des comportements différents par une communication adéquate, d'anticiper les situations de tensions et de créer les conditions de collaboration pour traiter des situations métier et résoudre des problèmes
- Expliciter son positionnement et faire valoir son point de vue dans des situations interprofessionnelles demandant la mise en œuvre d'une pratique avancée, du raisonnement professionnel et du leadership.

5. Contenu et formes d'enseignement**Contenus**

Les contenus sont présentés par thématique principale. Notez cependant que l'objectif du module est de lier/intégrer les trois pour favoriser leur traduction en compétences.

- Pratique avancée :
 - Caractéristiques de la pratique avancée dans les professions de la santé
 - Modèles et développement en Suisse et à l'international
 - Enjeux actuels pour nos professions dans le contexte suisse
- Raisonnement professionnel
 - Terminologie, distinctions conceptuelles et formelles, caractéristiques des raisonnements professionnels
 - Expérimentation de différents aspects et types de raisonnement professionnels, que ce soit en relation avec l'expertise, les professions, les populations et les interventions concernées
- Leadership personnel et collaboratif : 4 ateliers
 - Les clés des dynamiques collaboratives
 - Intelligence collective et interdisciplinarité
 - Communication et relations interpersonnelles
 - Résolution de problèmes et prise de décision

Formes d'enseignement

Cours magistraux, ateliers en sous-groupes, séminaire, travail sur des situations interprofessionnelles, discussion-débat, travail personnel et de groupes. Un travail préparatoire sera demandé avant la plupart des cours, ateliers et séminaires.

Exigences de fréquentation

La présence aux ateliers portant sur une analyse de cas, parties a) et b) de la validation, sont obligatoires. En cas d'absence, un dossier présentant le processus de résolution de cas dans le ou les domaines en question devra être fourni à l'enseignant-e responsable du ou des cours.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) une vidéo présentant une analyse de cas en groupe dans la perspective du leadership et comprenant une analyse du fonctionnement du groupe (1/4 de la note) ;
- b) une vidéo présentant une analyse de cas en groupe dans une perspective du raisonnement professionnel et comprenant une analyse du fonctionnement du groupe (1/4 de la note) ;
- c) un rapport écrit individuel centré sur le développement de son propre positionnement professionnel (en regard de sa pratique et de sa posture), par rapport à la pratique avancée et intégrant les notions liées au leadership et au raisonnement professionnel (1/2 de la note).

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a, b et c, selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes :

- En cas d'analyse de cas (vidéo) réalisée en groupe jugée insuffisante (partie a) ou b)), un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé.
- En cas de rapport écrit individuel (partie c)) jugé insuffisant, un complément écrit en lien avec les lacunes observées sera demandé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Le délai et les consignes pour la remise du ou des compléments seront transmis au moment de la décision de remédiation. Si le ou les compléments ne sont pas rendus, un échec à la remédiation est prononcé.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Boyt-Schell, B., & Benfield, A. (2018). Aspects of professional reasoning. Dans B. Boyt-Schell & J. Schell (dirs.), *Clinical and professional reasoning in occupational therapy* (pp. 127-144). Wolters Kluwer.
- Evans, C., Poku, B., Pearce, R., Eldridge, J., Hendrick, P., Knaggs, R., Blake, H., Yogeswaran, G., McLuskey, J., Tomczak, P., Thow, R., Harris, P., Conway, J., & Collier, R. (2021). Characterising the outcomes, impacts and implementation challenges of advanced clinical practice roles in the UK: A scoping review. *BMJ Open*, 11(8), e048171.
- Higgs, J., Jensen, G., Loftus, S., & Christensen, N. (2019). *Clinical reasoning in the health professions* (4^e éd.). Elsevier Butterworth-Heinemann.
- Katzman, E. (2015). Embodied reflexivity: knowledge and the body in professional practice. Dans B. Green & N. Hopwood (dirs.), *The body in professional practice, learning and education* (pp 157-172). Springer.
- McGee, P., & Inman, C. (2019). *Advanced Practice in Healthcare: Dynamic Developments in Nursing and Allied Health Professions* (Fourth Edition). John Wiley & Sons, Ltd.

D'autres références seront distribuées en cours.

10. Enseignant-es

Enseignant-es : François Barras (Hypso), Sandra Constantin (Hypso), Yvan Constantin (Hypso), Véronique Hasler (HESAV), Emeric Offenstein (HETSL), ainsi que des représentant-es de chaque orientation.

Nom du responsable de module :

Véronique Hasler

Descriptif validé le 20.09.2023 **par** Ludivine Soguel Alexander

Théories de l'occupation

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : ergothérapie

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.359.ERTHOC.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☐ Module obligatoire interprofessionnel
- ☒ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☐ Module de base
- ☒ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne et en ligne.

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☐ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autres: Un kit de démarrage est mis à disposition des étudiants avant le début du module.

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

- Discuter de façon critique les concepts liés à l'occupation de manière à approfondir la compréhension de la science de l'occupation.
- Situer les discours sur l'occupation en ergothérapie en rapport avec des discours académiques voisins.
- Constituer un corpus de connaissances sur l'occupation et la « famille » occupationnelle.
- Concevoir et promouvoir une perspective occupationnelle des pratiques de l'ergothérapie.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

1. Historique du développement des sciences de l'occupation
 - Découvrir à travers quelques textes emblématiques le développement des discussions ainsi que les enjeux actuels des sciences de l'occupation.
 - Ce travail se fait en ligne de manière autonome.
2. Définitions, concepts et critique des théories de l'occupation
 - Définitions de l'occupation, en particulier en dehors de considérations liées à la maladie.
 - Les types d'occupation : Co-occupation et occupation collective.
 - La catégorisation des occupations et la théorie du « flow ».
 - La notion de « faire » et d'expérience du « faire » dans d'autres disciplines.
 - L'approche transactionnelle de l'occupation.
 - Discussions des objets et des méthodes utilisées en recherche dans ce domaine.
3. Participation sociale et occupation
 - Les relations entre occupation et santé : performance et engagement occupationnel.
 - La participation sociale vue sous l'angle de la justice occupationnelle : déséquilibre, déprivation, marginalisation, apartheid et aliénation occupationnelle.
4. Développement d'une perspective occupationnelle
 - La perspective occupationnelle inscrite dans une analyse de la pratique clinique : *occupation-based*, *occupation-focused* et *occupation-centered* (Fisher, 2013)
 - Discussion critique d'exemple d'application d'une perspective occupationnelle.
 - Mise en pratique d'une perspective occupationnelle.

Formes d'enseignement

Ce module est conduit à distance en partenariat avec l'Université de Créteil (UPEC). Il est constitué de diverses modalités d'enseignement, notamment des cours ex-cathedra, exercices, débat, discussion critique, classe inversée, ateliers, dossier, *feedbacks*, chasse au trésor. Les cours synchrones sont réalisés par visioconférence.

Exigences de fréquentation

De manière générale, la présence aux cours est obligatoire. Les absences doivent être annoncées et/ou justifiées. Celles-ci peuvent faire l'objet d'une compensation par un travail écrit personnel, à discuter avec la responsable de module.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur :

- a) Une présentation orale d'un texte sur les concepts et théories de l'occupation dans l'Unité 2, selon la vision d'autres disciplines (1/8^e de la note) ;
- b) Une présentation orale et développement d'un exercice pratique sur un concept dans l'Unité 3, sur la participation sociale et l'occupation (1/8^e de la note) ;
- c) Un dossier de 1500-2000 mots portant sur l'application d'une approche occupationnelle à une problématique clinique ou théorique (4/8^e de la note) ;
- d) Une présentation orale qui défend le contenu du dossier (C) déposé (2/8^e de la note).

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a, b, c et d selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments insuffisants, uniquement. Si le dossier écrit (d) est insuffisant, celui-ci est repris et amélioré selon les commentaires reçus. Si la note des présentations orales (a, b, et/ou c) est insuffisante, un oral est organisé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

Ce module est un COIL (*Collaborative Online International Learning*) en collaboration avec le Master en ergothérapie de l'Université de Créteil (UPEC) et se déroule entièrement à distance en ligne, en asynchrone et sessions synchrones.

9. Bibliographie principale

- Backman, C. (2004). Occupational balance: exploring the relationships among daily occupations and their influence on well-being. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 71(4), 202–209.
- Christiansen, C., & Townsend, E. A. (2010). *Introduction to occupation: the art and science of living : new multidisciplinary perspectives for understanding human occupation as a central feature of individual experience and social organization*. Upper Saddle River, N.J.: Pearson.
- Cutchin, M. P., & Dickie, V. A. (2013). *Transactional perspectives on occupation*. Dordrecht; New York: Springer. Retrieved from <http://dx.doi.org/10.1007/978-94-007-4429-5>
- Fisher, A. G. (2013). Occupation-centred, occupation-based, occupation-focused: Same, same or different? *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 20(3), 162–173. <https://doi.org/10.3109/11038128.2012.754492>
- Hammell, K. W. (2009). Sacred Texts: A Sceptical Exploration of the Assumptions Underpinning Theories of Occupation. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 76(1), 6–13. <https://doi.org/10.1177/000841740907600105>
- Hasselkus, B. R. (2011). *The meaning of everyday occupation*. Thorofare, NJ: SLACK.
- Ikiugu, M. N., & Pollard, N. (2015). *Meaningful living across the lifespan: occupation-based intervention strategies for occupational therapists and scientists*. London, UK: Whiting & Birch Ltd.
- Jonsson, H. (2008). A new direction in the conceptualization and categorization of occupation. *Journal of Occupational Science*, 15(1), 3–8. <https://doi.org/10.1080/14427591.2008.9686601>
- Matuska, K. M., & Christiansen, C. (Eds.). (2009). *Life balance: multidisciplinary theories and research*. Thorofare, NJ: SLACK Inc.
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation*. (Ergothérapies). Bruxelles: De Boeck.
- Whiteford, G. E., & Pereira, R. B. (2012). Occupation, inclusion and participation. In G. Whiteford & C. Hocking, *Occupational science society, inclusion, participation*. Chichester, West Sussex: Wiley-Blackwell. Retrieved from <http://www.mylibrary.com?id=340419>
- Whiteford, G., & Hocking, C. (2012). *Occupational science : society, inclusion, participation*. Chichester, West Sussex; Hoboken, NJ: Wiley-Blackwell.
- Wilcock, A. A. (2007). Occupation and Health: Are They One and the Same? *Journal of Occupational Science*, 14(1), 3–8. <https://doi.org/10.1080/14427591.2007.9686577>
- Wilcock, A. A., & Hocking, C. (2015). *An occupational perspective of health* (3. ed). Thorofare, NJ: SLACK Incorporated.

10. Enseignant-es

Enseignant-es Isabel Margot-Cattin, Muriel Sahraoui et Esmeralda Gauthier.

Nom de la responsable de module : Isabel Margot-Cattin

Descriptif validé le 04.09.2023 par Ludivine Soguel Alexander

Nutrition humaine et métabolisme

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : nutrition et diététique

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.371.DIMET.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☐ Module obligatoire interprofessionnel
- ☒ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☐ Module de base
- ☒ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Genève

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☒ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

- Elaborer un corpus de connaissances en physiologie de la nutrition et métabolisme permettant de traiter les questions relatives aux pratiques alimentaires en nutrition humaine ou en nutrition clinique.
- Elaborer un corpus de connaissances en sciences humaines et sociales permettant d'analyser les pratiques alimentaires et d'identifier les motivations et ressources qui les sous-tendent.
- Formuler un positionnement professionnel sur les risques nutritionnels (en nutrition humaine ou nutrition clinique) et proposer des recommandations alimentaires et esquisser des solutions basées sur des fondements scientifiques
- Agir en qualité d'expert pour l'analyse des mesures d'évaluation nutritionnelle à des fins diagnostiques, de surveillance ou de recherche.
- Contribuer au transfert des compétences de santé à la population au travers de la rédaction d'un article scientifique grand public

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

- Méthodologie d'analyse des cas complexes et des risques nutritionnels. Entraînement au transfert des compétences de santé à l'échelon individuel ou dans la communauté ;
- Création du corpus de connaissances en physiologie de la nutrition et métabolisme ;

- Régulation des métabolismes - (énergie, eau, macro et micronutriments) selon les conditions physiologiques, l'environnement, l'alimentation et les états pathologiques ;
- Marqueurs biologiques et traceurs, calorimétrie indirecte
- Surveillance du risque nutritionnel : analyse des bilans biologiques
- Enjeux des micronutriments et de la supplémentation/complémentation pour la prévention et la thérapie
- Régulation du microbiote intestinal et axe intestin-cerveau
- Nutrition personnalisée, Nutrigénomique ;
- Régulation neurobiologique, des comportements et de la consommation alimentaire ;
- Transfert de connaissances à la communauté, par la rédaction d'un article scientifique grand public, pour un site internet dédié à la santé.

Formes d'enseignement

Résolution de cas, cours, séminaires, atelier. Organisation pédagogique de type classe inversée.

Exigences de fréquentation

La réalisation de l'ensemble des activités de préparation des cours spécifiées dans les descriptifs de cours est obligatoire.

La présence aux séminaires est obligatoire. En cas d'absence à plus de 2 séminaires, un complément sous forme d'un travail écrit sera exigé.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) la présentation orale individuelle d'un guide alimentaire destiné à la communauté ou aux professionnel·es, sur la base d'un risque nutritionnel traité dans le module ou issu de la pratique professionnelle, accompagnée d'un dossier d'explicitation (4/8 de la note) ;
- b) la recension, dans un portfolio, des documents de préparation de 3 séminaires, sur un thème autre que celui du guide alimentaire, enrichi des « étonnements » et des auto-corrrections et commentaires apportés lors des séminaires (3/8 de la note) ;
- c) la rédaction d'un article d'information grand public (1/8 de la note) ;

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a, b et c, selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation repose sur l'évaluation de :

- un examen écrit pour les parties a et b ;
- l'élaboration d'un complément écrit pour la partie c.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques**9. Bibliographie principale**

Se référer au syllabus de cours et aux séminaires.

10. Enseignant-es

Enseignant-es Michael Balavoine, Mette Berger, Christelle Borel, Savino Bevilacqua, Jean-Louis Frossard, Corinne Kehl, Clémence Moullet, Robin Rosset, Dimitrios Samaras.

Nom de la responsable de module : Clémence Moullet

Descriptif validé le 04.09.2023 **par** Ludivine Soguel Alexander



Pensée critique en physiothérapie

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : physiothérapie

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.371.PHPCP.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☐ Module obligatoire interprofessionnel
- ☒ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☐ Module de base
- ☒ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Genève

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☐ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel
- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques

Compétences secondaires visées :

- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

Objectif principal :

- Développer des compétences d'analyse critique constructive en sciences de la santé et en réadaptation.

Objectifs secondaires :

- Identifier et analyser les différents concepts, fondements, théories et modèles de la santé et de la réadaptation.
- Développer un regard critique sur sa pratique et la pratique en général, sur la littérature scientifique et professionnelle (ou les résultats de la recherche), ainsi que sur les concepts, théories et modèles de la santé ou de la réadaptation.
- Analyser et inscrire son regard critique en regard des contraintes et des enjeux sociaux, politiques et financiers.
- Reconnaître et comprendre les différents points de vue internationaux autour de la profession en lien avec les enjeux communs et les divergences au niveau local, national et international.
- Développer une analyse critique en appréhendant les questions de durabilité et d'accès direct.
- Identifier et évaluer l'importance des facteurs contribuant à l'évolution de la profession.
- Affirmer son identité professionnelle en se positionnant par rapport aux autres professions.





5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

- Introduction
- Identité politique et professionnelle
- Critical thinking
- Concepts et fondements de la profession
- Politique de la santé et physiothérapie
- Enjeux : développement de la formation continue, rapport coût-efficacité et durabilité
- La physiothérapie dans le monde francophone

Formes d'enseignement

La pédagogie est adaptée à un petit nombre de personnes afin de favoriser l'interactivité et les discussions.

Cours, ateliers, séminaires, tables rondes en lien avec les thématiques du module, classe inversée, travail personnel autonome.

Exigences de fréquentation : aucune.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) la présentation orale d'un dossier de synthèse écrit retraçant le travail réalisé au cours du module sur une thématique choisie en lien avec les enjeux professionnels dans le domaine de la réadaptation.
Au fil de ce travail réflexif, durant le module, les étudiant-es recevront des feedbacks d'accompagnement pour les guider dans l'évolution de leur travail.

La note du module est la note obtenue à la présentation orale (a) arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation consiste en la rédaction d'un complément écrit sur les lacunes identifiées.

Lorsque le résultat de la remédiation est suffisant, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Des références bibliographiques seront transmises tout au long du module.

10. Enseignant-es

Enseignant-es : Polina Boiko (physiothérapeute Genève), Gaël Brulé (HEdS Genève), Anne-Violette Bruyneel (HEdS Genève), Sophie Carrard (HES-SO Valais), Guillaume Christe (HESAV), Simone Gafner (HES-SO Valais), Veronika Schoeb (HESAV), Pascal Weber (HEdS Genève)

Nom de la responsable de module : Bruyneel Anne-Violette (HEdS Genève)

Descriptif validé le 05.09.2023 **par** Ludivine Soguel Alexander



Justice reproductive et éthique de la décision en pratique avancée sage-femme

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : sage-femme

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.370.SFJUST.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☐ Module obligatoire interprofessionnel
- ☒ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☐ Module de base
- ☒ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☒ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques

Objectifs généraux du module

- Approfondir et mobiliser les connaissances et compétences en éthique de la décision et des soins
- Contribuer à la justice épistémique (testimonial et herméneutique) en intégrant les femmes/personnes à différents stades de production des savoirs
- Résoudre les situations de négociation et décision difficiles par une collaboration et communication adaptée
- Promouvoir la justice reproductive dans l'accès aux soins et dans les soins sage-femme
- Contrecarrer les inégalités structurelles dans la planification des soins sage-femme
- Promouvoir une approche personnalisée des soins sage-femme dans les situations complexes
- Intégrer et mobiliser les notions de justice reproductive, justice épidémique, autonomie relationnelle et d'éthique de la décision dans les rôles de pratique avancée

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

- Pratique avancée, compétences de niveau Master et enjeux pour la profession de sage-femme
- (In)justice reproductive et (in)justice épistémique (testimoniale et herméneutique) : l'exemple des violences obstétricales
- Epistémologies féministes et du point de vue: objectivité centrée sur l'objet et savoirs situés
- Autonomie relationnelle, interdépendance et vulnérabilité en éthique du Care
- Ethique en situation : entre contraintes, relations et attachements dans la santé reproductive
- Ethique de la décision en pratique avancée de sage-femme : accouchement en dehors du système
- Production des savoirs et de l'ignorance : l'exemple des violences de genre
- Accès aux soins périnataux des femmes sans papiers
- Emploi, maternité, carrière et inégalités de genre
- (In)justice épistémique du point de vue de la sociologie des professions

Formes d'enseignement

Cours magistraux, classes inversées, lectures obligatoires et facultatives, discussions.

Exigences de fréquentation

La fréquentation des cours est obligatoire. Une fréquentation inférieure à 80% entraîne la production d'un complément. En cas d'absence supérieure à 80%, l'étudiant-e peut être exclu-e de l'évaluation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) la participation active aux classes inversées du module (validée/non validée) ;
- b) la rédaction d'un essai intégrant un ou plusieurs concepts du module (justice reproductive, justice épistémique, production des savoirs et de l'ignorance, éthique de la décision, éthique en situation, autonomie relationnelle) mis en lien avec le rôle de sage-femme (note au dixième de point).

La note du module est la note obtenue au point b, arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant-e a participé activement aux classes inversées (validé) et obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation consiste en la rédaction d'un complément sur les lacunes identifiées.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

Le module ouvre à des savoirs concernant la maternité et la reproduction produits dans des disciplines variées. Il permet d'adopter un point de vue réflexif sur la production, l'utilisation et la circulation des savoirs et leur mise en œuvre en pratique.

9. Bibliographie principale

- Ballif, E. (2020). Policing the Maternal Mind: Maternal Health, Psychological Government, and Swiss Pregnancy Politics. *Social Politics, Summer*, 1-23. <https://doi.org/https://doi.org/10.1093/sp/jxy041>
- Ballif, E. (2022). Anticipatory regimes in pregnancy: cross-fertilising reproduction and parenting culture studies. *Sociology, August* 22, 1-17.
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (Eds.). (2020). *Introduction aux études sur le genre*. de Boeck.
- Boulet, E. (2022). "C'est pour le bébé". Moralisation des femmes, individualisation de la responsabilité et disparités de classe dans le travail de soins pendant la grossesse. *Terrains/théories*, 16.
- Bourgault, S. (2020). Epistemic injustice, face-to-face encounters and caring institutions. *International Journal of Care and Caring*, 4(1), 91-107.
- Burton-Jeangros, C., Maffi, I., & Hammer, R. (Eds.). (2014). *Accompagner la naissance: terrains socio-anthropologiques en Suisse Romande*. BSN Press.
- Casper, M. J., & Moore, L. J. (2009). *Missing bodies: the politics of visibility*. New York University Press.

- Chadwick, R. (2017). Ambiguous subjects: obstetric violence, assemblage and South African birth narratives. *Feminism & psychology*, 27(4), 489-509.
- Chadwick, R. (2018). *Bodies that birth: vitalizing birth politics*. Routledge.
- Chadwick, R. (2021). On the politics of discomfort. *Feminist Theory*, 0(0), 1-19.
- Cohen Shabot, S. (2020). We birth with others: towards a Beauvoirian understanding of obstetric violence. *European Journal of Women's studies*, 1-16.
- Coxon, K., Scamell, M., & Alaszewski, A. (Eds.). (2017). *Risk, pregnancy and childbirth*.
- Davis, D.-A. (2019). Obstetric Racism: The Racial Politics of Pregnancy, Labor, and Birthing. *Med Anthropol*, 38(7), 560-573.
- Davis, D.-A. (2019). *Reproductive Injustice*. New York University Press.
- Delage, P., Lieber, M., & Roca i Escoda, M. (2020). *Contrer les violences dans le couple*. Antipodes.
- Dolezal, L. (2015). *The body and shame: phenomenology, feminism and the socially shaped body*. Lexington books.
- Felt, U., Fouché, R., Miller, C. A., & Smith-Doerr, L. (Eds.). (2017). *The handbook of science and technology studies*. MIT Press.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice. Power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.
- Friedli, F. (2022). Se rencontrer entre pères pour dénoncer une justice familiale "hostile aux hommes": analyse du militantisme paternel en Suisse. In C. Péchu, J. Miaz, & M. Avanza (Eds.), *Militantismes de guichet: perspectives ethnographiques*. Antipodes.
- Garrau, M. (2021). Agentivité ou autonomie ? *Genre, sexualité et société*, 25(Printemps 2021).
- Gardey, D. (2019). *Politique du clitoris*. Textuel.
- Gardey, D., & Löwy, I. (Eds.). (2000). *Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Edition des archives contemporaines.
- Gardey, D., & Vuille, M. (Eds.). (2018). *Les sciences du désir: la sexualité féminine de la psychanalyse aux neurosciences*. Le bord de l'eau.
- Godrie, B., & Dos Santos, M. (2017). Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et sociétés*, 49(7-31).
- Guilloux, R. (2021). L'accouchement physiologique, un espace de contre-pouvoir pour les femmes ? *Périnatalité*, 13, 216-230.
- Haraway, D. (1988). Situated knowledges: the science question in feminism and the privilege of partial perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575-599.
- Harding, S. (1991). *Whose science ? Whose knowledge ?* Cornell University Press.
- Harding, S. (1992). Rethinking standpoint epistemology: what is "strong objectivity". *The Centennial Review*, 36(3), 437-470.
- Harding, S. (2015). *Objectivity and diversity: another logic of scientific research*. University of Chicago Press.
- Hill Collins, P., & Bilge, S. (2020). *Intersectionality*. Polity.
- Le Goff, J.-M., & Levy, R. (2016). *Devenir parents, devenir inégaux*. Seismo.
- Leport, E. (2022). *Les papas en danger ? La maison des sciences de l'Homme*.
- Lipsky, M. (2010 (1980)). *Street-level bureaucracy*. Russel Sage Foundation.
- Longhurst, R. (2008). *Maternities: gender, bodies and space*. Routledge.
- McCourt, C. (Ed.). (2009). *Childbirth, Midwifery and Concepts of Time* (Vol. New York).
- Mackenzie, C., Rogers, W., & Dodds, S. (Eds.). (2014). *Vulnerability: new essays in ethics and feminist philosophy*. Oxford University Press.
- Mackenzie, C., & Stoljar, N. (Eds.). (2000). *Relational autonomy: feminist perspectives on autonomy, agency, and the social self*. Oxford University Press.
- Manning, N., Birk, R., & Rose, N. (2023). Niche sociality: approaching adversity in everyday life. *Sociology*, 57(1), 72-95.
- Mirouse, L. (2022). Ignoring international alerts? The routinization of episiotomy in France in the 1980s and 1990s. *Reproductive Biomedicine and Society Online*, 14, 42-52.
- Nussbaum, M. c. (2008). *Femmes et développement humain: l'approche par les capacités*. Des femmes - Antoinette Fouques.
- Perrenoud, P. (2020). Détresses sociales périnatales: un risque invisibilisé par les tensions interprofessionnelles ? *Emulations. Revues de sciences sociales*, 35-36, 37-50. <https://doi.org/DOI : 10.14428/emulations.03536.03>
- Perrenoud, P., Kaech, C., & Chautems, C. (2023). Immigrant women looking for information about the perinatal period on digital media: a qualitative study. *Women & birth*, 36(3), 341-352.
- Pickles, C., & Herring, J. (Eds.). (2020). *Childbirth, vulnerability and law. exploring issues of violence and control*. Routledge.
- Puig de la Bellacasa, M. (2014). *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway: sciences et épistémologies féministes*. L'Harmattan.
- Quagliarello, C., & Sauvegrain, P. (2022). Prendre soin des « mères africaines ». Une étude des relations racialisées dans les maternités françaises et italiennes. *Anthropologie et Santé*, 24.
- Ross, L. J., Roberts, L., Derkas, E., Peoples, W., & Bridgewater Toure, P. (Eds.). (2017). *Radical reproductive justice*. Feminist Press.
- Ross, L. J., & Solinger, R. (2017). *Reproductive justice: an introduction*. University of California Press.
- Sauvegrain, P., El Kotni, M., & Racioppi, A. (2022). Comment étudier les discriminations en santé périnatale d'un point de vue socio-anthropologique ? *Anthropologie et Santé*, 24.
- Topçu, S. (2021). Adopting an "unlearner" technology ? Knowledge battles over pharmaceutical pain relief in childbirth in post-1968 France. *Reproductive Biomedicine and Society Online*, 13, 1-13.
- Topçu, S., & Maffi, I. (2022). Rethinking ignorance production in the field of reproductive medicine: an introduction. *Reproductive Biomedicine and Society Online*, 14, 216-221.
- Tuana, N. (2006). The speculum of ignorance: the women's health movement and epistemologies of ignorance. *Hypatia*, 21(3), 1-19.
- Van der Waal, R., Mayra, K., Horn, A., & Chadwick, R. (2022). Obstetric violence: an intersectional refraction through abolition feminism. *Feminist Anthropology*.
- Verges, F. (2017). *Le ventre des femmes: capitalisme, racialisme, féminisme*. Albin Michel.

10. Enseignant·es

Enseignant·es : S. Ammann-Fiechter, C. Blanc, J. Flohic, S. Gouilhers, C. Montagnoli, I. Probst, P. Perrenoud

Nom de la responsable de module : Patricia Perrenoud

Descriptif validé le 06.09.2023 **par** Ludivine Soguel Alexander

Fondements de la radiologie médicale

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : technique en radiologie médicale

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.370.TRFORM.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☐ Module obligatoire interprofessionnel
- ☒ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☐ Module de base
- ☒ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☒ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

- Intégrer les fondements de la radiologie médicale afin de conseiller, débattre des enjeux, et adapter sa pratique clinique experte aux différents contextes.
- Utiliser les conceptions des pratiques expertes avancées en Technique en radiologie médicale pour être à même d'évaluer les pratiques médicotéchniques existantes, de proposer, expérimenter ou évaluer des savoir-faire en Technique en radiologie médicale novateurs.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

1. Patient expert et citoyen :
 - Savoirs expérientiels; Patient formateur; Patient partenaire vs soins centrés sur le patient; « Populations spécifiques »
2. Mathématiques appliquées à l'imagerie radiologique
 - Rappels théoriques : Algèbre linéaire et calcul différentiel ; Probabilités et statistiques ; Méthodes d'optimisation
 - Intelligence artificielle : Perceptron ; Entraînement par rétropropagation
 - Applications à l'imagerie radiologique (cours et TP): Filtrage ; Reconstructions itératives ; Recalage ; Segmentation
3. Developments in observer performance methodology in medical imaging
 - Introduction ; Detection theory ; Perception ; Errors in radiology ; Expertise in radiology
4. Radiobiologie et systèmes de radioprotection
 - Radiobiologie ; Economie ; Organisationnel ; Ethique

Formes d'enseignement

Cours magistraux, travaux pratiques, ateliers d'études de cas, classe inversée, débats.

Exigences de fréquentation

80% de présence obligatoire. En cas d'absence, un travail supplémentaire sera demandé concernant les apprentissages non effectués.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) un dossier d'application des mathématiques dédiées à l'imagerie radiologique. Ce dossier d'application vaut pour 1/3 de la note du module.
- b) un dossier d'approfondissement thématique portant sur une des thématiques à choix concernant les contenus 1 ou 3 (cf. point 5 ci-dessus). Ce dossier vaut pour 2/3 de la note du module.

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- ☐ Pas de remédiation
- ☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation consiste en la rédaction d'un complément sur les lacunes identifiées.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques**9. Bibliographie principale**

Cette bibliographie non exhaustive sera complétée durant le déroulement du module.

1. Patient expert et citoyen

Pomey Marie-Pascale et al., « Le « Montreal model » : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé », Santé Publique, 2015/HS S1, p. 41-50.

2. Mathématiques appliquées à l'imagerie radiologique

Angenent, S., Pichon, E., & Tannenbaum, A. (2006). Mathematical methods in medical image processing. Bulletin of the American Mathematical Society, 43(3), 365-396.

Epstein, C. L. (Ed.). (2007). Introduction to the mathematics of medical imaging. Society for Industrial and Applied Mathematics.

3. Developments in observer performance methodology in medical imaging

Chakraborty, D. P. New developments in observer performance methodology in medical imaging. Seminars in Nuclear Medicine 2011;41:401-418.

Geyer, L. L., Schoepf, U. J., Meinel, F. G., Nance Jr, J. W., Bastarriga, G., Leipsic, J. A. & De Cecco, C. N. (2015). State of the art: iterative CT reconstruction techniques. Radiology, 276(2), 339-357.

The Handbook of Medical Image Perception and Techniques. Editors: Ehsan Samei, Elizabeth Krupinski. 2009: Cambridge University Press: ISBN: 0521513928.

Thompson JD, Manning DJ, Hogg P. Analysing data from observer studies in medical imaging research: an introductory guide to free-response techniques. Radiography 2014;20:295-299.

10. Enseignant·es

Enseignant·es : **Mélanie Champendal** (HESAV – Lausanne) ; **John Prior** (Service de Médecine Nucléaire – CHUV, UNIL – Lausanne) ; **Patient.e partenaire ; Jérôme Schmid** (HEdS – Genève) ; **John David Thomson** (Cross Bay Lead Radiographer Nuclear Medicine, United Kingdom).

Nom de la responsable de module : Mélanie Champendal

Descriptif validé le 04.09.2023 par Ludivine Soguel Alexander

Gestion de projet

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.OFGEST.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☐ Module obligatoire interprofessionnel
- ☐ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☒ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☒ Module de base
- ☐ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Autres : ...

- ☐ Semestre de printemps
- ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 2 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 36h Temps de travail personnel moyen estimé : 24h

Lieu(x) de cours : Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Autres
- ☐ Italien
- ☐ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autres

Les étudiant·es n'ayant pas les connaissances de base en lien avec certaines thématiques issues d'un autre domaine que celui de la santé réalisent en autonomie les activités pédagogiques de mise à niveau interdomaine avant le début du module (capsule vidéo ou autre). Les accès à ces contenus seront transmis aux étudiant·es au moment de la confirmation d'inscription au module.

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Assurer des conditions cadres permettant une coopération réussie et durable dans les réseaux et équipes intra- et interprofessionnels.
- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel.
- Assurer une communication efficace et adaptée.

Le module Gestion de projets a pour but de développer chez les participant·es leurs compétences professionnelles et personnelles afin de gérer des projets en équipes pluridisciplinaires. Il propose également des outils visant à développer leur leadership et leur capacité à convaincre et communiquer dans des situations professionnelles diverses.

Objectifs généraux du module

- Appliquer les principales techniques de gestion de projet ;
- Développer au sein d'une équipe pluridisciplinaire une compréhension partagée des situations professionnelles rencontrées ;
- Anticiper et éviter les conflits au sein d'un équipe ;
- Prendre un rôle de leader situationnel.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

Le module aborde les notions fondamentales de gestion de projet, leur adaptation aux besoins de l'organisation, ainsi que les facteurs clés pour assurer le succès des projets d'innovation ou à forte complexité. Les thèmes suivants sont abordés :

- Méthodes de gestion de projet ;
- Prise en compte de l'environnement et du contexte ;
- Processus de gestion de projet ;
- Périmètre et gestion du périmètre ;
- Découpages arborescents (OBS / WBS / RBS) ;
- Tâches élémentaires et lots de travaux ;
- Estimations, ordonnancement et planification opérationnelle ;
- Analyse et prise en compte des risques ;
- Initialisation et pilotage ;
- Plan de management de projet ;
- Spécifications managériales ;
- Suivi du projet et revues de projet ;
- Constitution d'équipes ;
- Les différents rôles ;
- La dynamique des équipes et collaborative ;
- Leadership de soi ;
- Le cas des équipes dysfonctionnelles ;
- Dynamique collaborative ;
- Les caractéristiques d'une équipe qui fonctionne ;
- Conseil pratiques pour aborder les situations de dysfonctionnement.

Formes d'enseignement

Ce module apporte les bases théoriques de la gestion de projet de manière interactive et orientée sur la pratique. Les étudiant-es appliquent les notions présentées dans des exercices de mise en situation et expérimente la gestion de projet tout au long du module.

Exigences de fréquentation

La participation et la présence au cours est obligatoire. Toute absence doit être signalée au responsable de module, en cas d'absence sans juste motif un·e étudiant·e peut être exclu·e de l'évaluation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) la présentation orale d'un plan de projet développé en équipe sur la base d'une mise en situation en classe (cas fictif réaliste imposé) ;
- b) la capacité à répondre aux questions durant et à la suite de cette présentation.

Les éléments attendus dans la présentation sont les suivants :

- le du modèle de démarche (cascade, Agile ou hybride),
- une représentation du projet et des lots de travail sous la forme d'un organigramme des tâches (WBS),
- une planification « grosses mailles » des travaux sous la forme d'un Gantt avec tous les points de contrôle (jalons) nécessaires,
- un budget prévisionnel,
- une liste des parties prenantes (actives et passives) et leurs rôles,
- une analyse des risques sous la forme d'un SWOT,
- un plan de communication,
- des facteurs clés de succès (FCS) et des indicateurs de performances (ICP).

La note du module est attribuée sur la base des éléments présentés oralement (partie a) ci-dessus) et sur de la capacité à répondre aux questions (partie b) ci-dessus). La note peut-être différenciée pour les étudiant-es d'un même groupe si les compétences démontrées diffèrent.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments insuffisants. Elle consiste à présenter oralement un travail individuel complétant les lacunes identifiées dans l'évaluation initiale. Les modalités sont transmises à l'étudiant·e après notification de la remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note arrondie au demi-point inférieure à 3.5, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

8. Remarques

Ce module présente une grande interdisciplinarité. Il correspond à une unité de cours d'un module du Master Innokick (*Integrated Innovation for Product and Business Development*). Il est proposé conjointement aux étudiant·es du Master Innokick et du Master en Sciences de la santé. Les étudiant·es des deux filières de formation, qui sont issu·es des domaines Ingénierie et Architecture, Economie et Services, Design et Arts visuels et Santé suivent les cours et réalisent les activités pédagogiques prévues ensemble.

9. Bibliographie principale

Association pour la certification des personnes en management (VZPM). **Swiss Individual Competence Baseline (swiss.ICB4) Version 4.0 Domaine : Management de projet**. ISBN : 978-3-9524735-3-5.

Association pour la certification de personnes en management (VZPM). **Swiss Individual Agile Competence Reference Guide (swiss.ICB4agile), IPMA Version 2.3**. 16 février 2022. ISBN : 978-3-9523891-9-5.

10. Enseignant·es

Enseignant·es : Philippe Umberti

Nom du responsable du cours : Philippe Umberti

Nom de la responsable du module : Ludivine Soguel Alexander

Descriptif validé le 16.09.2023 par Ludivine Soguel Alexander

Travail de Master – PEC 2023

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.TM.F.23

Type de formation :

☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Type de module :

- ☒ Module obligatoire interprofessionnel
- ☐ Module obligatoire spécifique à l'orientation
- ☐ Module à option facultatif
- ☐ Module à option obligatoire
- ☐ Module travail de master
- ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☐ Module de base
- ☒ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
 - ☐ Module sur 2 semestres
 - ☒ Autres : module filé sur toute la durée de la formation
- ☒ Semestre de printemps
 - ☒ Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 30 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 40h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 860h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
 - ☐ Allemand
 - ☐ Autres
- ☐ Italien
 - ☐ Anglais

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autres : les modules de méthodologie de recherche doivent être suivis en parallèle de l'avancement dans le module TM.

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets

Objectifs généraux du module

Le TM permet à l'étudiant-e :

- d'élaborer une question de recherche en se basant sur les connaissances existantes ;
- de définir une problématique de recherche pertinente et cohérente ;
- d'identifier l'approche méthodologique quantitative ou qualitative la plus adaptée pour répondre à la question de recherche, et de mettre en œuvre cette méthode ;
- d'analyser et de discuter les résultats obtenus avec la rigueur scientifique nécessaire ;
- de tirer des conclusions et d'élaborer des perspectives pour sa profession sur la base de la démarche entreprise ;
- de rédiger le mémoire de master selon les standards de la communication scientifique ;
- de communiquer sur le travail réalisé de manière claire et efficace.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

L'ensemble des éléments qui définissent les contenus et l'organisation des TM figurent dans le document « Dispositions d'application – Travail de master » (**DA TM**).

Le TM consiste à réaliser dans son intégralité une démarche de recherche ou de projet en relation avec l'orientation suivie ou en lien avec l'interprofessionnalité (Règlement MScSa, article 18). Ce travail est en prise avec les intérêts de la pratique ou des milieux professionnels de la santé. Il aboutit à document écrit (mémoire de master) et à une soutenance.

Organisation de l'enseignement

Le TM est en principe mené par groupe de deux étudiant-es qui sont conjointement soutenu-es. Cependant, le TM est aussi un travail personnel dans lequel chaque étudiant-e doit faire la preuve de l'acquisition des compétences attendues.

Principales étapes du TM :

1. Choix du sujet et de la direction (DirTM), et codirection (CoDirTM) le cas échéant.
2. Présentation du projet de TM par les étudiant-es.
Etape de validation formelle du sujet du TM et de l'engagement DirTM et, le cas échéant, CoDirTM.
Sous la responsabilité du responsable de module.
3. Rédaction et validation du protocole de recherche
Etape obligatoire validée par le/la DirTM. Cette étape ne donne pas lieu à une note ni à l'octroi d'ECTS.
4. Collecte des données, analyse et interprétation des données et rédaction
Le TM est mené de façon autonome. Les étudiant-es sont responsables de l'avancement de leur projet.
5. Choix du jury et planification de la soutenance Selon le calendrier prévu dans les DA TM.
Validation par le-la responsable de module TM.
6. Dépôt du mémoire de master
Selon le calendrier prévu dans les DA TM (environ 4 semaines avant la date de la soutenance).
7. Soutenance
La soutenance est en principe publique. Deux périodes de soutenances sont prévues par année académique : en semaines 8 et 9 pour le semestre d'automne et en semaines 25 et 26 pour le semestre de printemps.

Des séminaires TM sont organisés sur l'ensemble de la formation pour soutenir le processus.

Les délais et les modalités à respecter pour chacune des étapes décrites ci-dessus sont définis et détaillés dans les DA TM.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le contenu et la forme du mémoire attendus ainsi que les critères d'évaluation du mémoire et de la soutenance sont spécifiés dans les DA TM.

Tous les modules de la formation (correspondant à 60 ECTS) doivent être validés pour pouvoir soutenir le TM. Si l'ensemble des modules n'est pas validé entre la date du dépôt et la date prévue de la soutenance, cette dernière doit être reportée.

La validation du module repose sur l'évaluation :

- a) du mémoire de master (document écrit) (2/3 de la note)
- b) de la soutenance orale (1/3 de la note)

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b, selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

En cas de binôme, une note de soutenance est attribuée à chaque étudiant-e et elle peut être différente. Elle permet de distinguer les compétences de chacun-e.

En cas d'évaluation du mémoire de master (partie écrite) inférieure à 3 par le jury, l'étudiant en est informé avant la date prévue de la soutenance. Un échec au module TM est alors prononcé et la soutenance est annulée. Dans ce cas, la note attribuée au module sera celle du mémoire de master et le module doit être répété.

Le jury peut demander des modifications mineures au mémoire de master suite à la soutenance. Les modifications doivent être apportées dans un délai maximum d'un mois après la soutenance. La note est libérée et définitivement octroyée lorsque les modifications apportées répondent aux exigences posées dans le protocole d'évaluation.

Le mémoire de master est soumis à un logiciel de détection du plagiat. Toute fraude, tentative de fraude ou plagiat entraîne l'attribution de la note 0 au module. L'application de règles disciplinaires complémentaires est réservée (se référer au Règlement de la filière).

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- ☐ Pas de remédiation
- ☐ Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. Le jury consigne dans le protocole d'évaluation les lacunes identifiées. Il détermine quels compléments doivent être apportés au mémoire et si une soutenance doit être réorganisée.

Les compléments doivent être soumis au ou à la DirTM au plus tard à la date de dépôt des mémoires du semestre qui suit la première soutenance, tout en respectant la durée maximale des études.

Le jury procède à l'évaluation du mémoire, comprenant les compléments apportés, et de la soutenance le cas échéant.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués.

En cas d'échec à la remédiation ou de non remise des compléments dans les délais, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété. Le jury consigne dans le protocole d'évaluation les lacunes identifiées et y formule des recommandations quant à la poursuite du TM avec la même question de recherche ou s'il est souhaitable de choisir un nouveau sujet. Dans les deux cas, une nouvelle version de mémoire de master doit être déposée et une soutenance réorganisée.

Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif. En cas de répétition du module, la remédiation n'est plus possible.

Dans le cas où l'étudiant·e se retrouve en situation de remédiation ou de répétition, la durée maximale des études reste inchangée, soit 6 semestres au maximum. Pour les étudiant·es à temps plein, en cas de non dépôt du mémoire de master dans les délais prévus sans demande écrite de prolongation de la formation, un échec est prononcé et le module est en répétition.

8. Remarques

-

9. Bibliographie principale

- Académie suisse des sciences médicales (2015) : Recherche avec l'être humain : un guide pratique. <https://www.samw.ch/fr/Ethique/Apercu-des-themes/Recherche-avec-l-etre-humain.html>
- HES-SO : intégrité scientifique. <https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/integrite-scientifique>
- Académies suisses des sciences (2021) : code d'intégrité scientifique. https://api.swiss-academies.ch/site/assets/files/25606/kodex_layout_fr_web.pdf
- Académies suisses des sciences (2013) : Qualité d'auteur des publications scientifiques. https://www.samw.ch/dam/jcr:8595b47e-3a72-41b2-97d3-8542e9ebb27b/recommandations_academies_qualite_d_auteur_publications_scientifiques.pdf
- Belleville Geneviève (2014). Assieds-toi et écris ta thèse ! Trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique. Presses de l'Université Laval.
- Méthodologies de recherche : se référer à la bibliographie est cours de méthodologies de recherche.

10. Enseignant·es

Enseignant·es : Claude Pichonnaz et intervenant·es dans les différents séminaires.

Assistants : Benoît Bontempelli et Romain Frosio

Nom du responsable de module : Claude Pichonnaz

Descriptif validé le 20.09.2023 **par** Ludivine Soguel Alexander